



Les bactéries multi- ou hautement résistantes

avant-propos

La prévention des infections : une responsabilité professionnelle

■ **La résistance des bactéries** aux antibiotiques est en constante évolution. La lutte contre les bactéries multirésistantes (BMR) et les bactéries hautement résistantes émergentes (BHRE) aux antibiotiques est une priorité nationale. La multirésistance est une étape vers l'impasse thérapeutique. Le risque, à court terme, est que la résistance s'étende à plusieurs familles d'antibiotiques, et qu'on ne parvienne plus à traiter efficacement les patients.

■ **La maîtrise de la dissémination des BMR/BHRE** repose sur une double stratégie : la réduction de la prescription d'antibiotiques¹ et la prévention de la diffusion à partir de patients porteurs², en premier lieu par le respect, par le personnel, de précautions standard (PS) pour chaque patient. Des précautions complémentaires d'hygiène (PCH) de type contact, air ou gouttelettes sont employées pour des patients porteurs de BMR.

■ **La mobilisation des différents acteurs** au sein de l'établissement de santé est indispensable pour ralentir la progression de la propagation de la résistance. Elle nécessite l'adhésion de l'ensemble de la communauté hospitalière, médicale, paramédicale et administrative. Aujourd'hui, les bactéries les plus résistantes sont aussi présentes dans



© Charlotte Moreau/Elsevier Masson SAS

le milieu médico-social et en ville. Former et informer les usagers à cet enjeu de santé publique est indispensable.

■ **Il s'agit d'intégrer la dimension humaine**, dans le respect et le contrôle du risque de transmission croisée. L'aide-soignant personnalise et regroupe les soins : cette organisation individualisée

s'oppose aux soins en série, de manière à prendre en charge le patient porteur de BMR/BHRE séparément des autres³.

¹ Plan national d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016, www.sante.gouv.fr

² Instruction DGOS/PF2/DGS/RI1 n°2014-08 du 14 janvier 2014, www.sante.gouv.fr

³ Haut Conseil de la santé publique.

Recommandations pour la prévention de la transmission croisée des bactéries hautement résistantes aux antibiotiques émergentes (BHRE), juillet 2013.

Déclaration d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

Ingrid Choucrallah
Directrice d'Ifas

IRFSS-IDF, Croix Rouge française, 120, avenue Gaston
Roussel, 93230 Romainville, France

Adresse e-mail ingrid.choucrallah@croix-rouge.fr
(I Choucrallah)